



**Direction générale du territoire
et du logement**

Avenue de l'Université 5
1014 Lausanne
www.vd.ch/dgtl

Recommandé

Municipalité
de la Commune d'Ormont-Dessus
Rue de la Gare 1
1865 Les Diablerets

Personne de contact : Edgard Dezuari
T 021 316 74 42
E edgard.dezuari@vd.ch
N/réf. 219101/EDI-nva

Lausanne, le 13 mai 2026

**Commune d'Ormont-Dessus
Plan d'affectation Le Droutzay
Constatation de l'entrée en vigueur et retour de plans**

Monsieur le Syndic, Madame et Messieurs les Municipaux,

Suite à l'approbation du Département des finances, du territoire et du sport (DFTS) le 10 mars 2026, nous constatons que l'objet cité en titre est entré en vigueur à la date de l'approbation.

Dès lors, nous avons l'avantage de vous remettre, en annexe, un exemplaire du dossier.

Un dossier reste dans nos archives. En parallèle, nous vous transmettons une copie informatique du dossier par courriel, ainsi qu'à M. le Voyer de la Région Est.

Nous vous conseillons d'afficher au pilier public de votre commune cette constatation d'entrée en vigueur afin que tous vos concitoyens en soient informés. Par ailleurs, nous vous informons que nous publions cette constatation d'entrée en vigueur dans la prochaine édition de la Feuille des avis officiels.

Nous vous prions de recevoir, Monsieur le Syndic, Madame et Messieurs les Municipaux, nos meilleures salutations.

Yves Noirjean
directeur de l'aménagement

Edgard Dezuari
urbaniste

Annexe
ment.

Copies

Préfecture de et à Aigle
Voyer de la Région Est
DGMR
DGE-FORET
DGTL / resp digitalisation Cendo n° 219101